

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale des infrastructures,  
des transports et de la mer*

*Direction des affaires maritimes*

**Arrêté du 13 novembre 2012 portant désignation des membres  
de la Commission nationale de sécurité de la navigation de plaisance**

NOR : TRAT1239006A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, en date du 13 novembre 2012, à la fin de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 14 septembre 2012 sont ajoutés les trois tirets suivants :

- « – Représentants des organisations syndicales des gens de mer les plus représentatives sur le plan national :
- Mme Archambaud (Corine), titulaire (union fédérale maritime CFDT) ;
  - M. Ferroni (Philippe), suppléant (union fédérale maritime CFDT).»